

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble de dépenses et des recettes réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice.

Par ce document, le Maire dresse un bilan de l'année écoulée.

Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public.

Les comptes administratifs ont été votés par le conseil municipal le 31 Mars 2021.

La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, location de salle), aux taxes locales, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires des agents communaux, l'entretien, la maintenance et la consommation énergétique des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine communal.

Le budget investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens mobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales, telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et celles suite aux ventes de biens communaux, et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

A : SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles

Chapitres	Principaux postes	Montants réalisés en 2020	Montants réalisés en 2019
Charges à caractère général	Eau, électricité, combustibles, carburant Fournitures administratives, scolaires, d'entretien de bâtiments, entretien matériels, bâtiments, maintenance, primes d'assurances Frais d'affranchissement, de télécommunication, cotisations diverses Taxes foncières	82 850,06	89 244,31
Charges de personnel	Salaires et charges, cotisations assurances du personnel, médecine du travail	82 847,25	88869,66
Atténuation de produits	Attribution péréquation	14 437,26	14 437,26
Charges de gestion courante	Indemnités des élus, subventions aux associations, admissions en non-valeur	23 112,56	13 817,31
Charges financières	Intérêts des emprunts	2 575,84	2 834,15
Charges exceptionnelles		100,00	
Opérations d'ordre		4 860,70	1 013,04
TOTAL DES DEPENSES		210 783,67	210 215,73

Les recettes réelles

Chapitres	Principaux postes	Montants réalisés en 2020	Montants réalisés en 2019
Atténuations de charges	Remboursement de traitement	4 124,79	3 425,71
Produits des services, du domaine et ventes diverses	Recettes cantine	58 938,11	35 328,26
Impôts et taxes		122 564,14	113 877,00
Dotations, subventions		69 723,61	70 680,97
Autres produits		6 888,61	5 787,52
Produits exceptionnels		4 827,97	446,49
Opérations d'ordre		1238,00	
TOTAL DES OPERATIONS DE L'EXERCICE		268 305,23	229 545,95
Excédent de fonctionnement reporté N-1		228 654,11	237 928,52
TOTAL REALISATIONS + REPORT		496 959,34	467 474,47

Pour l'année 2020

Les dépenses de fonctionnement représentent 210 783,67 Euros

Les recettes de fonctionnement représentent 228 654,11 Euros

Le total des recettes de fonctionnement (réalisations + report de l'excédent N-1) représente 496 959,34 Euros

Les dépenses de personnel ont représenté environ 39.304 % des dépenses de fonctionnement. La commune emploie 2 agents titulaires, 3 agents contractuels, tous à temps non complet.

Le produit des impôts locaux représente des recettes réelles de la collectivité. Le produit de 2020 est de 122 564.14, en progression de +7.63 % par rapport à 2019, soit + 8687.14.

B : SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Chapitres	Montants réalisés en 2020	Montants réalisés en 2019
Emprunts remboursement du capital de la dette	11 560,05	11 472,77
Immobilisations incorporelles		1 671,00
Immobilisation corporelles	30 412,78	14 122,29
Immobilisations en cours	1 428,59	58 135,96
Opérations d'ordre	1 238,00	
Opérations patrimoniales	4 428,00	
Opérations d'équipement		1320,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	49 067,42	82 722,02

Les recettes

Chapitres	Montants réalisés en 2020	Montants réalisés en 2019
Subventions	27 446,00	27 546,75
Immobilisations incorporelles	156,60	
Dotations	13 224,07	19 056,03
Excédents de fonctionnement capitalisés	28 604,63	
Opérations d'ordre	4 860,70	1 013,04
Opérations patrimoniales	4 428,00	
Caution		471,73
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	78 720,00	48 087,55
Solde d'exécution N-1	-21 311,78	17 322,69

Résultat global

A la fin de l'exercice 2020, le compte administratif du budget général fait apparaître un résultat global de 278 036,47 Euros

SECTION	Résultats Reportés 2019 (a)	Résultat D'exécution 2020 (b)	Résultat de Clôture 2020 (a)+(b)=(A)	Solde des Restes à réaliser (B)	Résultats cumulés 2020 (A+B)
Fonctionnement	228 654,11	57 521,56	286 175,67		286 175,67
Investissement	-21 311,78	29 652,58	8 340,80	- 16 480,00	-8 139,20
TOTAL	207 342,33	87 174,14	294 516,47	- 16 480,00	278 036,47

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'auto-financement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Le financement des opérations d'investissement se fait grâce à 4 leviers :

- Les ressources propres
- L'autofinancement
- Les subventions d'investissement
- L'emprunt

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT

A : SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation

Les recettes d'exploitation

Chapitres	Montants réalisés en 2020	Chapitres	Montants réalisés En 2020
Charges à caractère général	615,45	Produits des services	6 863,50
Charges de personnel	2 200,00		
Charges financières	1 588,51		
Opérations d'ordre	6 542,86	Opération d'ordre	4 132,01
Charges rattachées	- 872,81		
TOTAL DES DEPENSES	10 074,01	TOTAL DES RECETTES	10 995,51

Les dépenses d'exploitation représentent 10 946,82 Euros

Les recettes d'exploitation représentent 10 995,51 Euros

Pour information l'excédent d'exploitation reporté N-1 représente 30 369 ,20 Euros

B : SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Les recettes d'investissement

Chapitres	Montants réalisés en 2020	Chapitres	Montants réalisés En 2020
Emprunts	3 555,25	Réserves	991,30
Opérations d'ordre	4 132,01	Opération d'ordre	6 542,86
TOTAL DES DEPENSES	7 687,26	TOTAL DES RECETTES	7 534,16

Les dépenses d'investissement représentent 7 687,26 Euros

Les recettes d'investissement représentent 7 534,16 Euros

Pour information le solde d'exécution négatif reporté de N-1 représente 991,30 Euros

A la fin de l'exercice 2020, le compte administratif du budget assainissement fait apparaître un résultat global de 30 146,30 Euros

SECTION	Résultats Reportés 2019 (a)	Résultat D'exécution 2020 (b)	Résultat de Clôture 2020 (a)+(b)=(A)	Solde des Restes à réaliser (B)	Résultats cumulés 2020 (A+B)
Exploitation	30 369,20	921,50	31 290,70		31 290,70
Investissement	-991,30	- 153,10	- 1 144,40		- 1144,40
TOTAL	29 377,90	768,40	30 146,30		30 146,30